

Annexe V

DECISION DE CLASSEMENT

dans la catégorie des meublés de tourisme



Le classement du meublé ci-dessous est
pour un classement
pour une capacité en nombre de personnes de

Accordé
3*
2

Identification du meublé

Dénomination commerciale, le cas échéant	La Grange de l'Hommet
Adresse du meublé	742 Impasse Chantedie
Code postal	26150
Ville	Die
Numéro de classement*	02603026113180001

Identification du loueur

Nom	BERAS
Prénom	Guy
Adresse	12 Impasse Gérard Philipe
Code postal	40180
Ville	Saunac et Cambrant
Pays	France
Téléphone	06 52 36 73 57
e-mail	lagrangedelhommet@gmail.com

Identification du mandataire (le cas échéant)

Nom	-
Prénom	-
Raison sociale	-
Adresse	-
Code postal	-
Ville	-
Téléphone	-
e-mail	-

Le classement est délivré pour cinq ans jusqu'au 14/11/23
Fait à : Le :
DIE 15/11/18

Timbre de l'organisme évaluateur

Nom et signature du représentant de l'organisme évaluateur

*Office de Tourisme
du Pays Diois*

Rue des Jardins - 26150 DIE
Tél. 04 75 22 03 03 - Fax 04 75 22 40 46
www.diois-tourisme.com - contact@diois-tourisme.com

Claire GERY

Avertissement : Au terme de l'article D. 324-4 du code du tourisme, le loueur ou son mandataire dispose d'un délai de quinze jours à réception de la présente proposition pour refuser le classement. A l'expiration de ce délai et en l'absence de refus, le classement est acquis.

* 4 chiffres, rang de classement par l'organisme, le Xème meublé classé par l'organisme dans l'année